



## **MOTION du Conseil Général du BAS-RHIN**

### **soutenant la réalisation des**

### **grands projets d'infrastructures en Alsace**

Le développement économique est conditionné par l'attractivité du Territoire. L'attractivité d'un territoire est elle-même conditionnée par son accessibilité et par les infrastructures de transports qui permettent de favoriser les mobilités endogènes et exogènes.

L'Alsace l'a compris depuis longtemps en jouant par exemple avec ses atouts naturels, avec le Rhin, ou encore en faisant preuve de volontarisme lorsque l'ensemble des grandes collectivités alsaciennes ont accepté de participer au financement de la LGV Est qui est aujourd'hui un succès commercial et une réelle opportunité de développement pour l'ensemble de la Région. Aujourd'hui, les faits nous donnent raison.

Consciente de la nécessité de renforcer encore son attractivité, l'Alsace s'est engagée dans le financement de la LGV Rhin-Rhône qui lui permettait d'être à la croisée des lignes à grande vitesse et de conforter ainsi, concrètement, son statut de capitale Européenne et de lieu de passage obligé entre l'Europe du Nord et celle du Sud et l'Europe de l'Ouest et celle de l'Est. C'est un enjeu majeur et stratégique pour l'avenir de notre Territoire.

Parallèlement, pour faciliter le transit international et améliorer les échanges entre le Sud et le Nord de la Région par la voie routière, la création du Grand Contournement Ouest de Strasbourg, attendu depuis des années, était enfin en voie de réalisation.

Or, en moins d'un an, l'Etat vient de rayer ces deux projets majeurs et vitaux pour l'Alsace d'un trait de plume. Non seulement ces projets avaient du sens à court terme de par les emplois qu'ils auraient permis de créer mais de surcroît, ils donnaient de vraies perspectives à long terme pour l'accessibilité de l'Alsace, son rayonnement, son développement économique, son statut de Capitale Européenne.

Alors que la relance économique par une politique de grands travaux est une absolue nécessité, l'abandon de ces deux projets est un non-sens et un mauvais coup porté à la croissance mais surtout à l'Alsace dont l'Etat semble sciemment vouloir empêcher le développement.

C'est pourquoi, l'Assemblée Plénière du Conseil Général du Bas-Rhin réunie le 24 juin demande que les projets de TGV Rhin-Rhône et de Grand Contournement Ouest de Strasbourg soient classés prioritairement dans la liste des opérations retenues par la commission Mobilité 21.